



La Lettre de Béruges



Joyeuses Fêtes de fin d'année



Compte-rendu du Conseil municipal du 13 novembre 2019

► GRAND POITIERS

Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC)

La CLETC est une commission dans laquelle siègent les représentants des 40 communes de Grand Poitiers. **Son rôle est d'évaluer les montants financiers des transferts de services ou d'équipements entre Grand Poitiers et ses communes membres.**

La CLETC de septembre a évalué le transfert à Grand Poitiers de l'école communale de musique de Migné-Auxances. En contrepartie, la commune de Migné-Auxances versera chaque année à Grand Poitiers la somme de 247 000€ qui correspond au budget de fonctionnement annuel de l'école de musique.

Ce sujet a été l'occasion pour le Conseil Municipal de Béruges d'évoquer la situation des écoles de musiques associatives, et en particulier Symphonie, notre école intercommunale (Croutelle, Biard, Béruges, Fontaine et Vouneuil).

Ces structures ne sont pas subventionnées par Grand Poitiers ce qui

ne leur permet pas de proposer à leurs adhérents des tarifs attractifs par rapport au Conservatoire de Poitiers. Cette distorsion sur les tarifs est telle que ces structures associatives pourraient bien disparaître alors qu'elles font vivre une offre culturelle au plus près des territoires. L'enjeu pour nos 5 communes est donc de valoriser l'action intercommunale de Symphonie afin que l'association puisse bénéficier de l'aide de Grand Poitiers. Une action concertée des 5 maires est à réaliser.

► VOIRIE

Dénomination de la route qui traverse la forêt de l'Épine

La municipalité travaille à la production d'un nouveau plan de la commune, intégrant les voiries et hameaux nouveaux. A l'occasion de ce recensement, il est apparu que la route communale qui traverse la forêt de l'épine vers Coulombiers n'a pas de nom. Le Conseil décide donc de l'appeler : route de l'Épine.

↳ Tournez la page pour lire la suite

Prochain Conseil municipal

► vendredi 20 décembre 20h30 - Mairie

► Commission information

Lundi 23 décembre 10h

commission.information@beruges.fr

Numéros utiles

• Mairie

05 49 53 32 54

• Urgence eau

05 49 41 91 91

• Médecin

05 49 53 27 27

• Infirmières

07 88 16 15 94

• Kiné

05 49 53 39 95

• Ecole

05 49 53 33 08

• Garderie

07 81 84 53 76

• Cantine

07 83 64 51 72

• Centre de Loisirs

05 49 03 35 26

• Petite Enfance

06 08 34 92 66

• Taxi 06 74 76 96 30

Le bar « Dans le même panier » propose

Vendredi 22 novembre 20h

Soirée « contes en liberté »

Entrée libre, participation au chapeau.



Vendredi 6 décembre après-midi
venue de Saint-Nicolas, vin chaud et
dépôt des lettres au père Noël



Vendredi 13 décembre, à 20h

Concert « Musiques d'ici et d'ailleurs ».

Voyage musical autour du monde aux sons des guitares et du saxophone. Concert acoustique familial.

Entrée libre, participation au chapeau.



Marie et Philippe Laporte - 05 49 03 12 04



Compte-rendu du Conseil municipal du 13 novembre 2019 suite

Travaux voirie de fin d'année

La commune, avec le concours de Grand Poitiers, entreprend en cette fin d'année plusieurs chantiers de voirie (voir le site Internet de Béruges) : **traversée sécurisée de la D3 à la Torchaise, cheminement piéton sécurisé à la Bourdilière pour rallier l'abribus scolaire, cheminement piéton entre le Verger Bonnet et l'entrée du centre-bourg, fin de la réfection de la route des Cours.**

► DIVERS

Commission spéciale « Restauration scolaire »

Une soixantaine de personnes (parents d'élèves et autres) a signé une lettre à l'intention de la municipalité pour l'encourager à **intégrer plus de local et de bio dans les menus de la cantine scolaire** (texte consultable sur le site Internet de la commune). M. le Maire propose la création d'une **commission municipale spéciale « restauration scolaire »**. Siègeront dans cette commission : des élus, des parents d'élèves ainsi que la cantinière et son assistante. Le travail collectif qui sera produit tracera une trajectoire vertueuse pour les mois et années à venir.

Première commission : **mardi 26 novembre, à 18h, à la Mairie.**

Disparitions inquiétantes de chats

Plusieurs disparitions de chats ont été signalées ces dernières semaines, à la Bourdilière et à la Torchaise. Certains chats sont même revenus gravement blessés et estropiés vraisemblablement par des pièges ! Il est rappelé que **le piégeage est réglementé par**

l'arrêté ministériel du 29 janvier 2007.

Les objectifs de la réglementation sont, notamment, **d'assurer l'innocuité du piégeage vis-à-vis des personnes comme des animaux domestiques**, par diverses dispositions concernant l'emplacement des pièges et la publicité des opérations de piégeage. Toute autre action de piégeage ou d'utilisation d'un piège non homologué est passible **d'une (ou plusieurs) contravention de la 5^e classe punie de 1500 € d'amende, et de la confiscation du matériel utilisé** (y compris le véhicule ayant éventuellement servi à se rendre sur les lieux de l'infraction).

Pour le bien-être de tous, respectons la loi.

Subventions Grand Poitiers et du Département

Monsieur le Maire fait état au Conseil de sa grande satisfaction car les demandes de subventions faites auprès de Grand Poitiers et du Département ont toutes été acceptées ce qui permet d'envisager un haut niveau de subventionnement (proche de 70%) pour financer les projets en cours.

Tour de France

Le Tour de France 2020 au départ de Châtelailon passera par Béruges avant de rallier Poitiers, ville étape. Les coureurs et la caravane du Tour emprunteront la D6 (route de Lavausseau vers Biard en passant devant le CREPS).

Prochain Conseil municipal :
Vendredi 20 décembre à 20h30

Patrimoine

L'association Artes Martelli, c'est parti !

Samedi 26 octobre, les membres de l'association Artes Martelli ont investi la maison Bourdin que la municipalité leur a mise à disposition pour étudier et valoriser les techniques de construction et d'artisanats des époques médiévales et modernes.

Bienvenue à eux !

Dans un premier temps, ils aménagent les l'intérieur afin de rendre l'espace plus habitable et adapté à leur pratique, dans de bonnes conditions de sécurité. Lorsque l'aménagement sera terminé, **les artisans, les étudiants et les universitaires qui ont créé l'association – et d'autres qui seront invités à intervenir – pourront mettre en pratique des techniques anciennes et les analyser.** Des **artisans locaux** (potier, forgeron...) seront invités à œuvrer également.

Nous sommes heureux d'accueillir ce projet enrichissant et prometteur, qui valorise **les pratiques artisanales !**

La prochaine journée de travaux est prévue **samedi 23 novembre.**

La maison Bourdin se situe 4 place de l'église à droite de la salle des fêtes Avinyonet. Elle dispose d'un jardin à l'arrière, qui est lui-même attenant au jardin archéologique. Sa façade vient d'être rénovée, par la municipalité, dans le cadre des projets d'investissement du budget municipal 2019.



Les membres de l'association sur la photo :

Nicolas PROUTEAU, Maître de conférence en archéologie médiévale, à l'Université de Poitiers. Président de l'association, **Henrique SARMENTO PEDRO**, étudiant doctorant. Trésorier, **Valentin LOUINEAU**, étudiant doctorant. Secrétaire, **Clément ARNAUD**, étudiant doctorant. Ainsi que **Franck GALLON**, artisan, **Emmanuel CORFMAT** et **Amélie VAXEM**, étudiants.

Autres membres (absents sur la photo) :

Thierry GREGOR, formateur en taille de pierre, doctorant et **Hugo THOMAS**, étudiant en Master 2.

// Dates à retenir

- **23 et 24 novembre** - Expo Photo - Salle des fêtes Avinyonet - Feps Club photo
- **30 novembre 11h à 12h30** - Vente de papier cadeau pour Noël - Bar « Dans le même panier » - APE
- **Du 29 novembre au 1er décembre** - Stage Sophrologie et Créativité - Salle Claudette
- **7 décembre** - Bal - Salle des fêtes Avinyonet - USB Foot



FEPS « Les Castors de Béruges »

Fabien DUGRILLON 06 21 59 88 12

Suite à l'annulation de la randonnée La Bérugeoise, le 3 novembre pour cause de mauvaises conditions météorologiques, les Castors VTT de Béruges **vous donnent rendez-vous le 1^{er} Décembre** au Stade des Cours.

Départ libre de 8h à 9h30. avec des nouveaux circuits :

3 circuits VTT de 28, 40 et 52 kms et 3 circuits pédestres de 9, 13 et 17 kms.

Café au départ, ravitaillement convivial et vin d'honneur offert à l'arrivée par la commune.

Prévoir votre gobelet rigide. Nous prêtons des gobelets avec une caution de 1 €.

Tarif : VTT : licencié : 3,50 € (- 16 ans gratuit), non licencié : 5,50 € (- 16 ans 2 €). **Casque obligatoire**

Marche : licencié : 3 € (- 16 ans gratuit), non licencié : 3,50 € (- 16 ans gratuit). Chaussures de marche recommandées.

Merci à toutes les personnes qui ont relayé par tous les moyens l'annulation pour la date du 3 novembre.

Rappel : RDV tous les dimanches à 9 h , place de l'Église, pour une sortie dans les environs.



USB Foot

Philippe Nouzilleau 05 49 53 29 95
<http://usberuges.e-monsite.com>

La trêve hivernale approche pour l'US.Béruges. L'équipe fanion a bien débuté son championnat de 3^{ème} division grâce aux nouvelles recrues et à la confirmation de l'apport des étudiants de Poitiers. Les hommes de l'entraîneur Nicolas Sabourault bataillent pour les premières places contrairement à l'équipe 2 qui va devoir lutter pour assurer son maintien. Une entente a été créée avec la réserve de Latillé pour former une équipe 3. L'équipe féminine, en entente avec Vouneuil, progresse de match en match, n'hésitez à venir les encourager notamment lorsqu'elles jouent en lever de rideau à Béruges.

Soirée dansante en perspective !

Date à retenir : Animation majeure de cette fin d'année, la **soirée dansante** aura lieu à la salle des fêtes de Béruges le **samedi 7 décembre** prochain (voir flyer joint).

Calendrier des matchs	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3	Equipe féminine
30/11 et 01/12	Lusignan2 Béruges	Béruges – St Julien l'Ars	Lusignan3-Béruges	Béruges Chasseneuil
08/12	Béruges Saint-Eloi	Fleuré3 Béruges	Béruges Vendelogne2	Lusignan Béruges
14/12 et 15/12	Payroux Béruges	Béruges Mignaloux3	Rouillé3 Béruges	

Vie associative



Comité de Jumelage

Emmanuelle Bonnet 06 72 02 23 87
jumelage@beruges.fr

Week-end pluvieux mais week-end heureux !

Nos amis catalans sont venus nous rendre visite du 1^{er} au 3 novembre. Malgré la pluie, ce fut un moment très convivial avec la visite du château de l'Épinay et du musée municipal de Béruges. Nous remercions M. le Comte de nous avoir aussi agréablement accueillis. La visite du chai du Clos de Nancrevant et de 2 monuments de Saintes a clôturé ce séjour.

Merci à tous ceux qui ont permis que tout se passe aussi bien. Vous souhaitez vivre des moments de partage ? Rejoignez le Comité de jumelage !

La maîtrise de la langue espagnole ou catalane n'est pas nécessaire.



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr
www.ape.beruges.fr

L'APE organise une **vente de papier cadeaux et de jus de pomme, samedi 30 novembre** à partir de 11h au bar "Dans le même panier".

Date à retenir : Le spectacle "Duo Du Haut du Baobab" offert aux enfants aura lieu le **19 janvier à 15h**, salle des fêtes Avinyonet.



Bibliothèque

Françoise Brousse 05 49 57 21 90
bibliotheque@beruges.fr

Idee cadeau pour Noël : pensez à l'abonnement à la **bibliothèque** ! Les livres peuvent être empruntés jusqu'à un mois. La cotisation est de 5€ pour toute la famille.

Prix des lecteurs de Cognac

Vous avez été 20 participants et vous avez préféré (l'abstention) : *Le cœur converti* de Stefan Hertmans : 6 voix ; *Taxi Curaçao* de Stefan Brijs : 6 voix ; *Bleu de Delft* de Simone Van Der Vlucht : 5 voix ; *Ton histoire Mon histoire* de Connie Palmen : 2 voix ; *Trouble* de Jeroen Olyslaegers : 0 voix.

Faites vous plaisir et venez à la bibliothèque en tant que lecteur ou bien en tant que... bénévoles !



FEPS Club photo

Alain Trillaud
contact@clubphotodeberuges.com

Exposition Photo, samedi 23 et dimanche 24 novembre à la salle des Fêtes Avinyonet, de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30

Portrait

L'équipe de football féminine de l'USB

En septembre dernier, en entente avec Vouneuil-sous-Biard qui avait déjà une équipe de 8 joueuses, l'USB a créé une **section féminine**, avec **Murielle Ribardièrre**, bérugéoise, mère de la plus jeune joueuse, et qui accompagne l'équipe.

10 Bérugéaises de 17 à 38 ans participent à cette aventure : **Dorothée Boulo, Clothilde Calme, Léa Delorme, Marie Detout, Lilou Ribardièrre, Maëlle Reneaume, Méryl Claude et Marielle Lebrun, Louise Crasnier et Céline Sabourault.**

Portées par la période post-coupe du monde, elles sont désormais 25 au total, presque toutes débutantes. Elles ont une entraîneuse, **Justine Croin**, vouneuilloise, qui a joué au niveau national et qui leur permet de progresser chaque semaine.

Toutes les participantes sont satisfaites de ce début d'année, car elles ont gagné plusieurs matchs et sont, pour l'instant, 4^e dans le classement – et elles espèrent monter encore. Elles ont été très bien accueillies par les encadrants de Béruges, ainsi que par les jeunes joueurs qu'elles ont rencontrés sur la pelouse bérugéoise, à la fin de l'été dernier.

Pour leur première année, elles sont dans une poule de 6 équipes où elles rencontrent

le Stade poitevin, Lusignan, Chasseneuil/Saint-Georges, Jaunay-Marigny et la Gibauderie-Asac.

Les matchs se déroulent à Béruges au stade des Cours le dimanche, à 13h15, en ouverture avant ceux de l'équipe masculine sénior. Les entraînements ont lieu à Pouzioux-la-Jarrie le mercredi et le vendredi à 19h30.

Le 1^{er} décembre à 13h15, au stade des Cours, aura lieu leur prochain match. Elles vous proposent de venir les encourager !

Nous leur souhaitons une belle saison et de nombreuses victoires.



Vos commerces à Béruges

La boucherie charcuterie ambulante Lamothe

Présent le **jeudi matin** sur la place.

Pour passer une commande :

05 49 24 21 11



La souris gourmande, fromagerie ambulante

Présente le **jeudi** de 8h à 19h sur la place de l'église.

Vous pouvez passer commande pour les fêtes :

Fromages, produits laitiers, gâteaux...



La souris gourmande Sandrine - 06 85 77 67 34

Fruits et légumes

Présent le **jeudi matin** et le **dimanche matin** sur la place de l'église à Béruges. Pour les fêtes de fin d'année, commandez des plateaux de fruits frais et/ou de fruits secs.



Nouveau cette année : offrez ou partagez des **boules de fruits secs joliment décorées (800g)**, avec les fruits de votre choix dans une large variété : melon, kiwi, ananas, papaye, datte Medjoul, figue lérída, pruneau, abricot, fraise, cranberry...



David Hussenet - 06 89 13 98 72

Boulangerie

Toutes sortes de pains et de pâtisseries pour les fêtes ! N'hésitez pas à passer commande.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 7h30 à 13h et de 16h à 19h30

Samedi : de 7h30 à 13h et de 16h30 à 19h30

Dimanche et jours fériés : de 7h30 à 13h

Fermé le mercredi, sauf jour férié

Pascaline et Arnaud Métais - 05 49 36 13 70



« Dans le même panier »

Bar multi-services

Retrouvez une ambiance conviviale et chaleureuse avec Marie et Philippe Laporte, **mardi, jeudi, vendredi, samedi** de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30, **mercredi** de 7h30 à 12h30, **dimanche** de 8h30 à 12h30.

Toute la semaine : **presse régionale quotidienne, relais postal, gaz, tabac, épicerie locale.**

Le dimanche, sur commande : **huîtres à consommer sur place ou à emporter.**

Marie et Philippe Laporte - 05 49 03 12 04



Entretenir sans produits phytosanitaires



Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'**usage des produits phytosanitaires (pesticides)** est interdit dans la majorité des **espaces publics**, et depuis le 1^{er} janvier 2019, la vente, l'usage et la détention de ces produits sont interdits pour les particuliers...

Une **nécessité** pour l'eau, la faune, la flore et **pour notre santé**.

Evidemment, cela modifie nos méthodes d'entretien et l'esthétique de nos espaces publics : espaces verts, chemins, voirie... Mais ces changements sont bénéfiques et nous allons tous y gagner !

Et si la contrainte réglementaire était une opportunité d'agir en faveur de notre cadre de vie ?

Et ainsi préserver



Notre environnement :

la ressource en eau, la biodiversité et la qualité de l'air



Notre santé :

on trouve des traces de 389 pesticides différents dans l'eau !



Notre porte-monnaie :

20% du prix de l'eau est consacré à la dépolluer pour la rendre potable



500 produits dits de biocontrôle sont toujours autorisés, et la liste régulièrement mise à jour sur www.itab.asso.fr

N'étant pas équivalents aux pesticides chimiques utilisés autrefois, ils ne permettent pas d'atteindre le même résultat visuel que le passage d'un désherbant total.

Utiliser des techniques respectueuses de l'environnement, c'est accepter l'apparition de pissenlits et autre flore spontanée sur nos trottoirs.

Au fond, est-ce vraiment grave ?

Quelle « saleté » représente une plante, quelle qu'elle soit, au regard d'un produit nocif pour notre santé et celle de nos enfants ? Par ailleurs, la commune ne peut plus assumer seule l'entretien des trottoirs. L'interdiction des pesticides est un enjeu de santé public et est donc l'affaire de tous. Il est toutefois indispensable et obligatoire d'entretenir devant chez soi pour sécuriser la circulation.

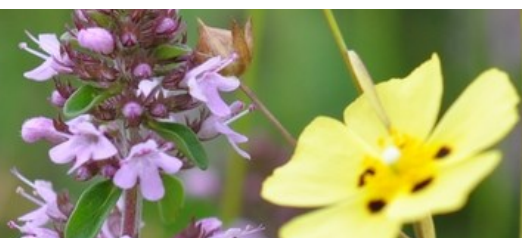
Aussi, pour arriver à un résultat satisfaisant et conformément à la réglementation, **chaque habitant de la commune doit participer à cet effort collectif en maintenant les trottoirs devant son habitation ainsi que ses pieds de mur, sans produits nuisibles pour l'environnement.**

Toute personne, dans l'impossibilité de respecter ces obligations est tenue de se faire connaître en mairie pour que sa situation soit examinée.

La réglementation

Règlement Sanitaire Départemental pris par l'arrêté préfectoral du 31 décembre 1979

Arrêté du Maire de novembre 2019

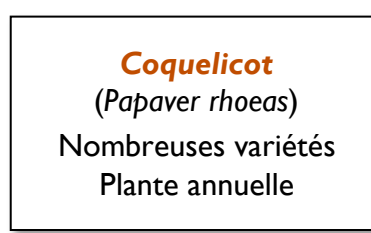


Mieux connaître les plantes

De nombreuses plantes sauvages présentent un réel intérêt esthétique, alimentaire, médicinal ou mellifère, et évitent l'apparition de plantes moins désirables si on leur laisse l'opportunité d'occuper l'espace ! Pour en citer quelques-unes :



Marguerite
(*Leucanthemum* sp)
Nombreuses variétés
Plante vivace



Coquelicot
(*Papaver rhoeas*)
Nombreuses variétés
Plante annuelle



Centaurée
(*Centaurea* sp)
Très nombreuses variétés
(par exemple le bleuet)
Plante vivace



Achillée millefeuille
(*Achillea millefolium*)
Plante vivace



Scabieuse colombarie
(*Scabiosa columbaria*)
Plante vivace



Compagnon blanc
(*Silene latifolia*)
Plante vivace

Vous pouvez également semer ou planter des végétaux qui égaieront les pieds de mur !

► A l'ombre



Lamier jaune
(*Lamium galbeobdolon*)
Plante vivace



Violette
(*Viola odorata*)
Plante vivace

► Au soleil



Sedum ou Orpin
(*Sedum* sp)
Très nombreuses espèces
Plante vivace



Ceraiste laineux
(*Cerastium tomentosum*)
Plante vivace

► Les annuelles



Souci
(*Calendula officinalis*)
Plante annuelle



Bourrache
(*Borago officinalis*)
Plante annuelle